

## Les terminales STMG4 participent à l'élection du CESAR DES LYCEENS 2024 !

La classe a été retenue pour participer à l'édition 2024 ! Chaque année, 2 200 lycéens de terminales générales, technologiques et professionnelles, issus de l'ensemble du territoire français et choisis par le ministère, se constitue en jury pour décerner le César des Lycéens. Ils peuvent ainsi :

- s'engager dans un événement culturel majeur leur permettant d'affirmer un choix réfléchi,
- se passionner pour la création cinématographique contemporaine française,
- développer leur esprit critique et leur jugement,
- partager leur sensibilité cinématographique avec les professionnels et le public.

La cérémonie des Césars récompense les talents et les œuvres françaises qui ont marqués l'année cinématographique écoulée. Aux prix prestigieux qui font la légende des César s'est ajouté un César attribué par un corps électoral de 2 200 élèves, distinguant l'un des cinq films nommés dans la catégorie "meilleur film".

Les lauréats du César des lycéens des années antérieures sont :

- 2019 : "Jusqu'à la garde", réalisé par Xavier Legrand
- 2020 : «Hors normes», réalisé par Éric Toledano et Olivier Nakache
- 2021 : «Adieu les cons», réalisé par Albert Dupontel
- 2022 : «Bac nord», réalisé par Cédric Jimenez
- 2023 : «La nuit du 12», réalisé par Dominic Moll

Ce Prix s'inscrit dans l'engagement des ministères en charge de l'Éducation Nationale et de la Culture en faveur de l'accès à tous les élèves à une éducation artistique, culturelle et sensorielle de qualité. Il vient aussi renforcer la place du cinéma et l'éducation à l'image dans la formation des élèves.

Les films retenus cette année sont ceux de la sélection officielle :

- « Chien de la casse », réalisé par Jean-Baptiste Durand
- « Anatomie d'une chute », réalisé par Justine Triet
- « Je verrai toujours vos visages », réalisé par Jeanne Henry
- « Le règne animal », réalisé par Thomas Cailley
- « Le procès Goldman », réalisé par Cédric Kahn.

Les 32 élèves ont assisté à la projection des films la semaine du 29 janvier 2024, au Kinopolis en séances privées. A l'issue de chaque projection, les élèves ont réalisé une fiche de visionnage. Grâce au travail préparatoire de Périne Buffaz, professeure documentaliste du lycée, ils disposent de dossiers pédagogiques et d'une documentation importante pour mener à bien leur réflexion. Ils choisiront leur film préféré et le présenteront devant un jury afin de les entraîner au Grand Oral le vendredi 16 février 2024, en salle polyvalente du lycée. Le vote officiel sera validé et enregistré sur la plateforme à l'issue de ces présentations. Le lauréat du César des lycéens sera annoncé le 23 février 2024 lors de la 49ème cérémonie des César retransmise à la télévision.

Le mercredi 20 mars 2024, Fabienne Brisson, Christophe Saubin et les élèves de la classe assisteront à la remise officielle du prix au cinéaste gagnant. La classe a été retenue pour cette manifestation qui aura lieu à la Sorbonne à Paris.

Les élèves deviendront ambassadeurs du film qu'ils pourront présenter à leurs camarades du lycée. Une diffusion sera programmée au Kinopolis en présence du réalisateur(trice) gagnant(e).

Fabienne BRISSON – Christophe SAUBIN